

Date de dépôt : 15 avril 2010

Pétition

pour l'accompagnement et la prévention des mineur-e-s touchés par la prostitution

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Marche mondiale se réfère à la pétition 1721 déposée le 20 novembre 2009, munie de 8533 signatures.

La Marche mondiale, constatant que la prostitution des mineurs est un problème qui concerne tous les acteurs de la société, de mande au Grand Conseil genevois que toutes les mesures nécessaires soient prises par le Conseil d'Etat pour :

- Que les mineur-e-s qui pourraient exercer la prostitution ne soient pas sanctionné-e-s, mais bénéficient d'un soutien spécialisé, par des professionnels expérimentés, même en cas de prostitution occasionnelle.
- Qu'il soit institué, en partenariat avec tous les acteurs concernés, des mesures de prévention et d'éducation dont le but est d'éviter que des mineur-e-s se livrent à la prostitution ou le cas échéant soient aidés à en sortir.

N.B. 1 signature
p.a Pour la Marche mondiale
M. Jean Blanchard
Coordinateur de la marche
mondiale 2009
Case postale 417
1211 Genève 17